



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

11/12/2025

L'État bourgeois réprime, mais ne peut empêcher le soutien à la Palestine

Yamine Makri

Militant historique de la solidarité avec la Palestine, Yamine a comparu le 10 décembre dernier pour apologie du terrorisme, traduction, pour avoir soutenu le peuple palestinien et sa Résistance.

Concrètement, il lui est reproché d'avoir partagé des communiqués de la Résistance palestinienne et notamment du Hamas en 2022. La réaction de Yamine est la suivante : « *En trente ans de militantisme, je n'ai jamais été inquiété par la justice, je n'ai jamais été jugé pour quoi que ce soit. C'est même la première fois que je vais voir à quoi ressemble un tribunal. Je suis assez choqué.* ».

Convoqué au commissariat en juin, il est immédiatement placé en garde-à-vue. Concernant les forces spéciales de répression (police et justice), l'action de repartager sans commentaire relève d'une apologie du terrorisme car on s'approprie le communiqué. Et si on met un commentaire utilisant un qualificatif jugé positif, c'est aussi de l'apologie. Et Yamine, de commenter : « *Je ne comprends vraiment pas pourquoi ces publications, qui datent de 2022, sont un problème maintenant. D'autant plus que je n'utilise plus ce compte depuis à peu près la même période.* ».

Le juge d'instruction lui a imposé un contrôle judiciaire avec obligation de pointer tous les mois, et interdiction d'utiliser Facebook et Telegram. Le juge des libertés a considéré que c'était un abus et a rejeté toutes les conditions de contrôle judiciaire. Finalement, le juge a fait appel de cette décision, demandant un pointage au commissariat toutes les semaines plus l'interdiction de tous les réseaux sociaux. Seule l'interdiction des réseaux sociaux a été retenue. Par ailleurs, ses biens financiers ont été gelés, ce qui signifie qu'il n'a plus accès à ses comptes bancaires le temps de l'instruction.

Blanche Gardin

L'humoriste fait l'objet d'une autre sorte de brimades. Depuis son sketch où elle dit : « Je m'appelle Blanche et depuis le 7 octobre, je suis antisémite... » elle a fait l'objet d'un black-out total, plus aucune proposition de la part de ceux la sollicitant auparavant. Les réactions à sa dénonciation du génocide ont été et sont encore des monuments de haine.

En apparence, tout continue pour Blanche Gardin. Elle achève la tournée de promotion de son dernier film, « L'incroyable femme des neiges ». Mais, à la différence de toutes les autres comédiennes de son niveau de notoriété, elle arrive seule sur le plateau, sans assistante maquillage, sans agent. Son agente l'a lâchée sans préavis au début de l'année, au dernier festival de Berlin, après que l'humoriste a déclaré une nouvelle fois sa condamnation du génocide.

En réalité, les conséquences sur sa vie matérielle se sont fait sentir. Elle a annoncé récemment, lors d'une interview, que faute de revenus, elle avait dû laisser son appartement, ne pouvant plus payer le loyer.

Shahin Hazamy

Shahin Hazamy, journaliste indépendant, comme tant d'autres en France, est l'une des cibles du gouvernement français pour avoir dénoncé le génocide à Gaza via son exercice journalistique. Pour rappel, Shahin et sa famille ont subi une violente perquisition à leur domicile le 22 avril dernier, au cours de laquelle sa femme, enceinte à l'époque, a été violentée, et ses enfants en bas âge ont vu leur père se faire frapper à 6h00 du matin par la BRI à leur domicile. Ses outils journalistiques ont été confisqués par les enquêteurs, ainsi que l'ordinateur de sa femme et la tablette de son fils.

Comme si cela ne suffisait pas, Shahin, est victime, comme Yamine, Francesca Albanese, à cause des sanctions US, comme Omar Alsoumi, cofondateur de l'association Urgence Palestine, de la nouvelle mesure répressive destinée aux défenseurs de la libération nationale de la Palestine : le gel des avoirs. Cette mesure est officiellement justifiée par la lutte contre le « financement du terrorisme ». Shahin Hazamy est le seul journaliste en France victime de cette mesure de gel des avoirs car ayant dénoncé le génocide pendant plus de deux ans sans relâche avec son équipe de rédaction.

Outre le fait que tous ses avoirs soient gelés, et fait encore plus inquiétant pour la liberté de la presse, cette mesure de gel des avoirs à son encontre a permis au gouvernement français de contacter les plateformes de financement participatif afin de faire fermer les cagnottes de Shahin, celles-ci permettaient à ses abonnés de financer son exercice de journaliste indépendant, et lui interdit tout soutien financier de la part de ces mêmes abonnés. La femme de Shahin est également ciblée par cette mesure, car le gouvernement a également fait fermer la cagnotte qu'elle avait ouverte en soutien financier à sa famille face à cette situation extrêmement compliquée.

Et beaucoup d'autres

Nous avons déjà évoqué Jean-Paul Delescaut, secrétaire-général de l'UD CGT du Nord et Alex, militant de la Campagne Unitaire Pour la Libération de Georges Ibrahim Abdallah, qui sera en procès le 13 janvier. Des centaines existent, dont certains n'ont pas forcément un réseau militant qui les soutient. La caractéristique commune à ces victimes de la répression d'État est la défense de la libération nationale de la Palestine, donc le fait de considérer la Résistance armée comme légitime.

Nous l'avons déjà écrit et le répétons.

Il est permis de s'apitoyer sur le sort des Palestiniens de Gaza, bien sûr en se contentant de les voir en victimes et surtout pas en peuple qui construit sa propre libération et combat la colonisation.

Il est toléré de s'en prendre au gouvernement de Netanyahu, d'autant plus si on lui impute toute la responsabilité de la soi-disant riposte, si on ne fait pas d'allusion au sionisme en général, si on n'oublie pas de lui ajouter le qualificatif d'extrême-droite, enfin si on ne remet pas en cause l'existence de l'État colonial sioniste.

Au contraire, dans la France qui s'auto-qualifie de gardienne des « Droits de l'Homme », il est formellement interdit de dénoncer la situation coloniale, de dire la responsabilité de l'État colonial sioniste, d'en dénoncer l'existence, bref de soutenir la lutte de libération nationale du peuple palestinien.

La répression étatique procède d'une volonté de décourager d'autres militants de s'engager dans le vrai combat pour la cause palestinienne. Il s'agit d'une épreuve de force avec ce lancement de l'arme juridique qui crée un climat de suspicion et des accusations totalement arbitraires, en particulier celles qui « justifient » le gel des avoirs.

Clairement, toutes ces procédures sont destinées à faire peur. Depuis le 7 octobre 2023, et la fameuse circulaire de Dupond-Moretti qui a suivi, la campagne dont le but est de faire taire la résistance est impressionnante. Pour autant, cela ne fonctionne pas. Yamine, après avoir appelé, lors du rassemblement organisé à l'occasion de son procès, au développement d'une large coordination nationale contre la répression des militants propalestiniens, dit ceci : *« Malgré toutes les procédures, mon combat ne s'affaiblira pas. Ça m'encourage au contraire à continuer encore plus la lutte. »*

En conclusion

Nous laissons la parole à Georges Abdallah, qui s'exprimait récemment dans une interview au *medium Blast*.

« Israël est plus qu'une base, plus qu'une colonisation de peuplement, c'est un prolongement organique de l'impérialisme occidental. Cet occident impérialiste s'est structuré historiquement sur une dynamique globale génocidaire, avec les USA qui ont remplacé l'Amérique du Nord d'avant dont le prix fut entre 20 et 25 millions d'indigènes tués ; avec la latinisation de l'Amérique du Sud et un nombre incalculable de victimes ; avec l'Australie où le premier peuple qu'a connu l'humanité, le peuple aborigène, fut lui aussi victime et transformé en quelques bibelots touristiques. Dans cet Occident impérialiste représenté par Israël, on voit la fascisation. C'est la première fois qu'Israël se présente sous ses traits les plus fascisants possibles. Ce qui ne veut pas dire que c'était la bonne entente avant. Il y avait déjà un génocide, inerrant à toute colonisation de peuplement, toujours. Mais cette colonisation de peuplement ne se présentait pas sous cette étiquette. Pour la première fois, Israël peut se permettre de dire qu'il y a des animaux à visage humain et qu'il faut les détruire, elle le dit devant tout le monde, sans ambages. Et c'est normal que cette fascisation se présente dans ce prolongement organique, beaucoup plus clairement que dans des pays comme la France ou l'Italie. Cela implique que le mouvement de libération nationale doit prendre en compte le fait que la fascisation soit dans ce prolongement organique de l'impérialisme occidental, il y a une impossibilité de le vaincre si on n'est pas anticapitaliste, parce que la crise de ce prolongement organique, c'est la crise du Capital mondialisé. Aujourd'hui, nous subissons tous cette crise, et la fascisation s'inscrit à l'intérieur de cette dynamique. Les protagonistes de la lutte palestinienne sont appelés à approfondir la nature de la lutte pour qu'on voie que la

bourgeoisie arabe s'inscrit dans le camp ennemi de la cause, elle s'inscrit dans la dynamique génocidaire qui se déroule en Palestine. Et ce n'est pas par une erreur politique, c'est à cause de la nature de ces capitalistes. ».

Pour le Parti Révolutionnaire Communistes, nous avons plus que jamais besoin de construire un rassemblement de toutes celles et tous ceux qui soutiennent la libération nationale de la Palestine et sa Résistance armée, pour apporter notre contribution militante, en France contre nos capitalistes et leurs tenants, à « la Palestine libre du fleuve à la mer ».